

Comprendre, repérer et agir face aux enjeux de la santé mentale

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de développer une posture managériale qui met en place des actions pour prévenir, détecter et agir en faveur de la santé mentale au travail.

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- ✦ Comprendre les enjeux et les déterminants de la santé mentale au travail
- ✦ Repérer les signaux d'alerte et les situations à risque
- ✦ Adopter une posture managériale adaptée pour prévenir et agir au quotidien
- ✦ Mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser la santé mentale au travail.

LES + DE LA FORMATION :

Un cadre dynamique et interactif, favorisant l'apprentissage par des apports théoriques, des mises en situation et des échanges d'expériences.

Des ressources pédagogiques enrichissantes, incluant supports de formation et outils pratiques pour une mise en application immédiate en entreprise.

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée 1 jour soit 7 heures	 Dates 1 décembre 2026	 Lieu VANNES	 Coût 420€HT/J
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

PUBLIC VISÉ : Managers et dirigeants

PRÉ REQUIS : Assurer une fonction managériale dans une organisation

CONTENU DE LA FORMATION :

Comprendre les enjeux et les déterminants de la santé mentale au travail

- * Définitions et enjeux autour de la santé mentale
- * Les facteurs de risques : identification et méthodologie de repérage dans votre entreprise ou dans votre service
- * Retours d'expériences, exercices, mises en situation et regards croisés

Repérer les signaux d'alerte et les situations à risque

- * Les signaux faibles et les signaux forts : les reconnaître, les analyser et les répertorier
- * L'identification des acteurs internes et externes pour orienter
- * La transmission des signaux vers les acteurs ressources (rapport écrit, contenu des messages oraux, ...)
- * Exercices d'identification de signaux d'alerte et de reporting des éléments observés

Adopter une posture managériale adaptée pour prévenir et agir au quotidien face aux enjeux de la santé mentale

- * Les pratiques managériales soutenant la santé mentale au travail : leviers individuels et collectifs
- * Les modèles de régulation des émotions pour prendre la bonne distance et prendre soin de soi dans sa posture managériale
- * Mises en situation, retours d'expériences

Mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser la santé mentale au travail

- * L'inventaire des actions possibles selon les organisations de travail : identification des facteurs de stress au travail, les types de management à risque à éviter, des espaces de coopération à créer, des ressources internes à mobiliser, une démarche de QVCT à adapter, ...
- * Les actions en tant que manager : faire le point sur ce qui dépend de soi et ce sur quoi nous pouvons agir
- * Mise en perspective pour chaque participant d'un plan d'action concret pour favoriser la santé mentale au travail dans son entreprise ou dans son service

FORMATRICE :

Orianne Perrion est consultante-formatrice en santé et qualité de vie au travail depuis 2014. Elle intervient au sein des entreprises de secteurs variés sur le territoire breton. Elle est formée en psychologie clinique du travail, en sophrologie et en animation de formation pour adultes. Elle accompagne à titre individuel des salariés, des professionnels de l'accompagnement, des managers et des dirigeants en situation de souffrance au travail.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité d'Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr / 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au second semestre en 2025 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le second semestre 2025

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- Une alternance de mises en pratiques et d'apports théoriques,
- Des échanges interactifs au travers de jeux pédagogiques,
- La mutualisation d'expériences à partir de situations réelles,
- Des exercices de sophrologie
- Des ressources et supports de formation

SUIVI ET ÉVALUATION TOUT AU LONG DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPi.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPi.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 7 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site [France compétences](https://www.francecompetences.fr) : " [Quel est mon-opco ?](https://www.francecompetences.fr) "

